

## Appel à propositions

### Actions de Formation pour l'Emploi d'Entreprendre Ensemble

#### 1. Contexte :

L'association a pour objet, sur le bassin d'emploi de la région dunkerquoise, de favoriser le retour à l'emploi, la formation tout au long de la vie, l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, le développement de l'activité et de l'emploi ainsi que l'aide à la création et à la reprise d'entreprise, et ce, notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'intégration à l'emploi des personnes souffrant de handicaps ou des personnes âgées dépendantes.

Elle développe ses activités en partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Flandre dunkerquoise.

Entreprendre Ensemble porte notamment :

- La Maison De l'Emploi
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- La Mission Locale
- L'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance Côte d'Opale
- Le Bureau Information Jeunesse
- L'Espace Information sur la Formation
- La promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

Entreprendre Ensemble bénéficie du soutien de l'Union Européenne et des principaux acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire avec qui elle construit l'ensemble de ses plans d'actions.

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE (Fonds FSE), Entreprendre Ensemble met en œuvre des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour les participants du PLIE, demandeurs d'emploi jeunes et adultes (DELD voir TELD, BRSA, habitant des Quartiers Politiques de la Ville).

Ces actions visent à monter en compétences ces publics afin d'accélérer leur retour à l'emploi. Ces compétences sont celles recherchées par les employeurs dans tous les domaines d'activité visés. Une fois acquises par les publics, elles leur permettent d'augmenter leur employabilité.

#### 2. Descriptif de la prestation :

Entreprendre Ensemble souhaite être accompagné par un partenaire du territoire dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle dans le domaine de l'aide à domicile et du nettoyage.

En effet, afin de faciliter l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi adultes sur des postes tels qu'aide ménagères, aide à domicile et agent d'entretien des locaux. **Entreprendre Ensemble souhaite former des demandeurs d'emploi sur plusieurs formations au nettoyage des locaux et du domicile ainsi qu'une découverte des métiers des Services à la Personne :**

## **1- Formation au nettoyage de vitres y compris en hauteur d'une durée de 50h maxi comprenant :**

- CACES PEMP(R386) 1b et 3b
- Habilitation travail en hauteur et port du harnais
- Maîtrise des techniques d'entretien des vitres en hauteur et à faible hauteur

Cette formation sera proposée à un groupe de 8 à 10 demandeurs d'emploi ayant déjà une formation en nettoyage de locaux du type TP APH ou MHL.

## **2- Formation professionnalisante Aide-ménagère à domicile d'une durée de 50h maxi (en centre) comprenant :**

- contexte réglementaire de l'intervention à domicile
- les procédures et écrits au domicile
- technique d'entretien du domicile et du linge
- utilisation du matériel d'entretien au domicile
- la communication avec les personnes âgées y compris atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres démences, avec les personnes en situation d'handicap
- les notions d'usagers/clients
- formation SST

**+ Période de stage en entreprise de 3 à 5 jours.**

Cette formation sera proposée à des personnes possédant déjà une formation en nettoyage de locaux du type TP APH ou MHL.

## **3- Module de découverte des métiers des services à la personne d'une durée de 105h maxi (en centre) comprenant :**

- Approche globale des services à la personne
- Contractualisation du service
- Spécificités matérielles ou organisationnelles
- Spécificités relationnelles
- Spécificités concernant la prévention «Hygiène et Sécurité»
- Spécificité de mise en œuvre des tâches professionnelles chez un particulier, la relation avec le particulier
- Perspectives d'intégration et d'évolution dans le secteur
- Découverte des techniques de l'aide à la personne : aide à la toilette, toilette complète, aide au déplacement et transferts

**+ Période de stage en entreprise de 35h**

**Lieux de l'action : territoire de la communauté urbaine de Dunkerque**

### **3. Modalités de réponse**

L'organisme de formation pourra répondre pour la mise en œuvre **d'une ou plusieurs des 3 formations** ci-dessus. Sa réponse comportera :

- les modalités de positionnement, organisation d'une réunion d'information collective,
- les contenus des tests et entretien de sélection
- les contenus pédagogiques, modalités et volumes horaires **des différents modules qui composent chaque formation**
- les prérequis attendus

- les ressources allouées à l'action : humaines et matérielles, CV des formateurs et photos des plateaux techniques
- les expériences en matière de formation de publics en insertion
- une liste des partenaires employeurs
- devis précisant le cout horaire par stagiaire et le nombre de stagiaire minimum requis pour constituer un groupe. Le coût horaire sera indiqué en HT et TTC, et l'organisme précisera s'il est non assujetti à la TVA
- les modalités de suivi administratif notamment en ce qui concerne les convocations qui seront effectuées par le prestataire
- un calendrier prévisionnel de mise en œuvre des formations entre septembre et novembre

**Réponse à envoyer sous format électronique (< à 10 M0) par email à**

[jerome.swyngedauw@eedk.fr](mailto:jerome.swyngedauw@eedk.fr)

**Avant le 20 juillet 2017**

#### **4. Critères de choix**

Les critères de choix de l'offre retenue avec pondération sont:

- Tarif horaire/stagiaire pour 50%
- Contenu pédagogique et innovation 30%
- Calendrier 20%

#### **5. Conventonnement, suivi et facturation**

##### **4.1 Conventonnement**

Avant le démarrage des actions, une convention sera signée entre le prestataire retenu et Entreprendre Ensemble. Cette convention, précisera les modalités de partenariat entre le prestataire et Entreprendre Ensemble notamment les informations suivantes :

- Les dates de réalisations des actions de formation
- L'intitulé de formation ;
- Le nombre d'heures ;
- Le nombre de bénéficiaires ; les noms et prénoms des bénéficiaires
- Le coût pédagogique horaire ; le coût global
- Le nombre d'heures par module pédagogique ...

##### **4.2 Suivi des actions**

La traçabilité des heures de formation se fera par le biais de feuilles d'émargement collectives hebdomadaires précisant les noms des stagiaires, les horaires de présence signées à la ½ journée par le stagiaire et par le formateur. Ce document doit comprendre les logos de l'ensemble des financeurs. Un modèle de feuille d'émargement conforme sera fourni au prestataire retenu avant le démarrage de l'action.

Le partenaire devra se soumettre à tout audit qualité ou de contrôle de la part des financeurs y compris des organismes de contrôle des instances communautaires au même titre qu'Entreprendre Ensemble.

##### **4.3 Facturation et règlement**

A l'issue de la formation, le prestataire devra transmettre une facture au prorata des heures effectivement réalisées accompagnée des pièces justificatives exigées : feuilles d'émargements, attestations de formation et d'habilitation.

Le règlement de la prestation se fera au vu des éléments quantitatifs et qualitatifs fournis.

#### 4.4 Obligations liées aux cofinancements FSE

Le prestataire devra faire figurer les logos du FSE sur tous les documents et supports utilisés dans le cadre de cette action : convention, feuilles d'émargement, attestation de formation, site internet, bilans, tableau de suivi notamment...

Une information sur le co-financement FSE devra être faite de manière systématique auprès des participants.

#### 6. Calendrier

Date limite de réponse : 20 juillet 2017

Période d'engagement et de réalisation des actions de formation : du 1/09/2017 au 31/12/2017

**Calendrier de l'action :**

**- démarrage au plus tôt le 4 septembre 2017, au plus tard le 6 novembre 2017**

**- fin au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2017**